

Fiche de données de sécurité

page: 1/12

BASF Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 07.11.2022

Version: 1.2

Produit: **Joncryl® 90 CN**

(ID Nr. 30799153/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 29.01.2023

1. Identification

Identificateur de produit**Joncryl® 90 CN****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives: Polymères pour encres, vernis ou enduits

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Global Business Unit Resins and Additives

Téléphone: +49 621 60-72509

adresse E-Mail: ed-psr@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélangeConformément aux critères du SGH des Nations Unies

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Autres dangersConformément aux critères du SGH des Nations Unies

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition/informations sur les composants**Substances**

Pas applicable

MélangesCaractérisation chimique

Sel d'ammoniac de polymères styrène-acrylique modifiés, dans l'eau

Composants dangereux (GHS)

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

solution aqueuse d'ammoniac (25%)

Teneur (W/W): $\geq 0 \%$ - $< 0,1 \%$	Skin Corr./Irrit. 1B
Numéro CAS: 1336-21-6	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro-CE: 215-647-6	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488876-14	Aquatic Acute 1
Numéro INDEX: 007-001-01-2	Aquatic Chronic 2
	H335, H314, H411, H400

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 3: $\geq 5 \%$

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

4. Premiers secours**Description des premiers secours**

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:
Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:
Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:
Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives
Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Autres informations:
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.
Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Protéger des températures inférieures à : 5 °C

Protéger des températures supérieures à : 45 °C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

2682-20-4: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

1336-21-6: ammoniac, solution aqueuse

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire non nécessaire

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):

p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En raison du pouvoir colorant du produit, il est recommandé d'utiliser une combinaison de travail fermée évitant les salissures pendant la manipulation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	émulsion	
Couleur:	<** Phrase language not available: [FR] BAS01 - HPK81534 **>	
Odeur:	ammoniacal(e)	
Seuil olfactif:	Pas de données applicables disponibles.	
Valeur du pH:	8,0 - 8,8 (25 °C) (tel quel)	(DIN ISO 976)
Point d'ébullition:	> 93 °C Données se rapportant au solvant	
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition.	
Vitesse d'évaporation:	non déterminé	
Inflammabilité:	non inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.	
Limite supérieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.	
Température d'auto-inflammation:	D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.	
Pression de vapeur:	23,4 hPa (20 °C)	
Densité:	Données se rapportant au solvant env. 1,05 g/cm ³ (20 °C)	(ISO 2811-3)
densité de vapeur relative (air):	non déterminé	
Solubilité (qualitative) solvant(s):	alcools soluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques	
Auto-inflammabilité:	non auto-inflammable	
Décomposition thermique:	Le produit est stable jusqu'au point d'ébullition.	
Viscosité dynamique:	200 - 1.500 mPa.s (25 °C)	(DIN EN ISO 2555 (LVT))
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	non comburant	

Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'une substance auto-échauffante au sens de la classe 4.2 de la réglementation de transport ONU.

SADT: > 75 °C

Radioactivité:

non radioactif pour le transport

hygroscopie: non hygroscopique

Tension superficielle:

non déterminé

Répartition

granulométrique:

La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

Peroxydes:

Le produit ne contient pas de peroxydes. Le produit/la substance n'a pas tendance à former de peroxyde.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

Produits à éviter:

Pas de produits à éviter connus.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

CL50 rat (par inhalation): 4 h
non déterminé

DL50 rat (par voie cutanée):
non déterminé

Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (test BASF)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test BASF)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Un effet sensibilisant pour les personnes particulièrement sensibles ne peut être exclu. Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Données expérimentales/calculées:

non sensibilisant

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Une ingestion répétée de la substance n'a pas provoqué d'effets attribuables à celle-ci.

Une exposition répétée par voie inhalatoire de la substance n'a pas eu d'effet spécifique à la substance.

Le contact cutané répété avec la substance n'entraîne pas d'effets liés à la substance.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Leuciscus idus* (Ligne directrice 203 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna* (Screening (conforme à l'OCDE 202), statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h), algues (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les poissons.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les daphnies.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Persistence et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):
La partie polymérique du produit est difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:
Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:
volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:
Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:
Après une expérience de plusieurs années il s'avère que le matériau n'a pas d'effet nocif sur l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour l'environnement: Pas applicable

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number: Not applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Transport hazard: Not applicable

Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 07.11.2022

Version: 1.2

Produit: **Joncryl® 90 CN**

(ID Nr. 30799153/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 29.01.2023

le transport:		class(es):	
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

Transport aérien**Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

UN number or ID number: Not applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Packing group: Not applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Environmental hazards: Not applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Special precautions for user: None known

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**Maritime transport in bulk according to IMO instruments**

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

15. Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas applicable

16. Autres informations

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 07.11.2022

Version: 1.2

Produit: **Joncryl® 90 CN**

(ID Nr. 30799153/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 29.01.2023

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.